

## Procès-verbal – 15 octobre 2018 Conseil d'école n°1 de St-Elix le château

### Membres présents :

Enseignants	Représentants des parents	Représentants mairie
M. MALBOUYSSOU, Directeur, CP-CE1 M <sup>me</sup> VIGNAUX, PS-MS-GS M <sup>me</sup> MALBOUYSSOU, PS-Ms-GS M <sup>me</sup> VARACHAT, CE1-CE2 M <sup>me</sup> SEITY, CE2-CM1 M <sup>me</sup> ROQUES, CM2 M <sup>me</sup> BAUP, décharge directeur mardi+ complément CM2 lundi	M <sup>me</sup> SOULISSE M. MARTIN M <sup>me</sup> BALZA M. DUCLA M <sup>me</sup> DE CHAMP M <sup>me</sup> RAMIREZ	M DEPREZ, maire St-Elix Mme CHAPPE, adjointe
Invités		
M. BOUPARD, animateur référent ALAE M. ZORDAN, communauté de communes Cœur de Garonne		

Absents excusés : M. CHAUSSARD (IEN), M. Capblanquet (maire de Marignac) et ses adjoints.

### 1 Présentation des membres de l'équipe éducative

Les parents d'élèves représentent tous les parents. Ils peuvent communiquer grâce au cahier de liaison des enfants afin d'échanger et de rassembler les questionnements éventuels.

Cette année, l'équipe d'animation de l'ALAE encadrée par Lisa est composée de Guillaume, Maëlys, Yvan, Aurélie, Cécile et Margot. Le contrat de Lola se termine aux vacances d'octobre.

Les AVS présentes sur l'école dans l'accompagnement de certains élèves se nomment Ghislaine, Françoise, Mélanie et Laurie-Anne.

Nous accueillons également 2 volontaires du service civique, Léa et Laura, dont la mission principale tourne autour de la lecture et de la bibliothèque et qui pourront intervenir auprès des élèves avec les enseignants et les animateurs.

### 2 Effectif et organisation pour la rentrée 2018

	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Scolarisés dans l'école en 2018-2019	0	17	13	14	<b>44</b>	12	27	17	15	21	<b>92</b>

Soit 136 élèves à la rentrée, répartis comme suit :

PS / MS / GS	PS / MS / GS	CP / CE1	CE1 / CE2	CE2 / CM1	CM2
Mme Vignaux	Mme Malbouyssou	M. Malbouyssou Mme Baup	Mme Varachat	Mme Seity	Mme Roques Mme Baup
22 élèves	22 élèves	24 élèves	23 élèves	24 élèves	21 élèves

Des décroisements sont organisés entre les classes suivantes :

Mme Roques prend la classe de CE2/CM1 en espagnol pendant que Mme Seity fait éducation musicale avec les CM2.

3 élèves arriveront d'ici le mois de janvier : 1PS et 2 MS.

### **3 Mise à jour et ratification du règlement intérieur**

Cf Règlement en annexe.

Lecture du nouveau règlement intérieur après modifications.

Ajout des réglementations concernant l'interdiction des téléphones à l'école. Modification des horaires de l'école.

Validation du règlement par vote à l'unanimité.

### **4 Présentation du projet d'école 2018-2022**

Le nouveau projet d'école proposé en fin d'année scolaire 2018 et validé par M. Chaussard, Inspecteur de l'Education Nationale, porte l'intitulé suivant : « communiquer et s'adapter pour mieux apprendre ».

Celui-ci repose sur 3 axes avec des objectifs distincts qui sont :

1. La continuité des enseignements :
  - Adapter le parcours des élèves selon leurs besoins.
  - Faciliter la transition école / collège.
  - Harmoniser les outils durant le cycle ou toute la scolarité.
2. Créer du lien entre les différents acteurs de l'école :
  - Développer la solidarité, la citoyenneté et l'entraide entre élèves.
  - Développer la continuité entre les temps scolaires et périscolaires.
  - Renforcer les relations parents / école.
3. Apprendre à apprendre :
  - Créer des outils pour apprendre en classe et réutilisables à la maison.
  - Apprendre à l'école (outils, TICE, temps... basés sur les recherches en neurosciences)
  - Devenir acteur de ses apprentissages.

M. Malbouyssou précise que l'IEN a noté les avis et remarques suivantes :

- *Qu'en est-il de la différenciation vis-à-vis de l'organisation de décroissements en fonction de l'avance ou des difficultés des élèves (action 9) ? Réponse de l'équipe enseignante* -> La différenciation en classe est la première réponse amenée aux élèves qui rencontrent des difficultés. Ici, cette action permet de faciliter les échanges entre les classes lorsque cette solution ne suffit pas afin de travailler par groupe de niveaux ou de besoins.

- Les programmations ont déjà été établies pour le cycle 3 et le PEAC a été validé l'an passé : un temps de concertation permettrait de reprendre les programmes. Réponse de l'équipe enseignante -> Certaines programmations seront reprises sur l'ensemble de l'élémentaire, notamment en espagnol ou en E.M.C. pour favoriser des échanges entre les élèves des différentes classes et s'assurer de la continuité des apprentissages sur l'ensemble de la scolarité en primaire.

- *Bien différencier travail personnel et travail à la maison.*

- Il sera nécessaire d'être plus précis sur certaines actions et non de rester sur des intentions.  
Premiers éléments d'actions concrètes : « rencontre école-collège » -> une chorale va être mise en place pour une représentation commune. (Finalement annulée)  
« Lier les différents temps de l'enfant » -> Organisation (difficile) de réunion enseignants-animateurs pour coordonner les projets.  
« Les TICE au service des apprentissages » -> Partage de vidéos éducatives via un mur virtuel (padlet) pour certaines classes ; D'autres modalités sont pensées mais nécessitent de dégager un temps de formation commune pour s'approprier d'autres outils (demande formulée auprès de l'IEN, en attente).

L'intégralité du projet d'école sera disponible en annexe. Celui-ci est adopté suite à sa présentation. Le projet d'école est consultable à l'école sur simple demande des parents.

### **5 Parcours éducatifs**

Suite aux aménagements de la semaine scolaire, les élèves ont la possibilité de participer le jeudi après-midi à des parcours éducatifs. Ceux-ci sont pensés pour créer du lien entre le temps scolaire et périscolaire. Ils permettent de valoriser la co-éducation. Petit à petit les parents seront impliqués dans les projets pour également favoriser le lien école – familles.

En ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> période, malgré son caractère facultatif, la grande majorité des enfants sont présents et apprécient les projets proposés.

De nouveaux projets seront proposés pour la 2<sup>ème</sup> période ou des projets identiques visant une autre tranche d'âge.

Il reste à améliorer certains points : lien enseignants-animateurs difficile car nous travaillons sur des temps complémentaires. Nous utilisons au mieux le temps de liaison entre midi et 14h ; Valorisation des projets des élèves : à quel moment et sous quelle forme ? Quelle visibilité pour les familles ? Les équipes vont rechercher des modalités pour y parvenir.

Côté enseignants, nous profitons pleinement des 5 matinées de classe (bon ressenti, grâce à la possibilité de mener 3 vraies séances d'apprentissage le matin avec une matière possible autre que mathématiques et français).

Côté parents : peu de retour pour l'instant. Une demande pour avoir plus de détails sur les parcours, en particulier en maternelle.

### **6 Projets et sorties pour l'année scolaire 2018-2019**

Cette année est riche en projets et cela s'est vu dès la 1<sup>ère</sup> période. L'école de St-Elix s'est engagée en tout dans 5 dispositifs ou projets arts et culture au niveau départemental : vélo patrimoine, art en boîte, la grande lessive (national), école et cinéma, et projet culturel départemental avec demande de financement d'artiste (accordé pour un projet mosaïque).

Nous n'oublions pas également de remercier l'association PelMel qui met en place des événements pour faire rentrer des fonds dans les caisses de la coopérative. Nous remercions aussi la mairie de St-Elix qui prend en charge le prix du bus lors des déplacements, ce qui représente une grosse partie des frais.

Pour connaître la liste des projets et sorties prévues et effectuées à ce jour, voir l'annexe correspondante.

Pour la maternelle, nous rappelons que si certains parents veulent intervenir sur le temps de classe pour partager avec les enfants sur des activités spécifiques (recettes, jardinage, chansons langue étrangère...), ils sont invités à prendre contact avec les enseignantes.

### 7 **Sécurité**

3 exercices évacuation incendie : le 1er a été réalisé le 11 septembre. Des recommandations ont été faites à la mairie suite à cet exercice pour améliorer le signal d'alarme au niveau du préfabriqué et de la cuisine.

Pour les 2 prochains exercices, les élèves ne seront pas prévenus à l'avance.

2 exercices P.P.M.S. À mettre en place : 1 exercice intrusion ou attentat (problème grave dans les environs de l'école) et 1 exercice PPMS risque naturelle.

L'exercice intrusion sera réalisé le 17 octobre, après discussion avec les élèves et information des parents.

Problème avec la porte coupe-feu absente entre le couloir élémentaire et les toilettes. M. le maire est au courant et une intervention est prévue pendant les prochaines vacances.

### 8 **Investissements mairie et interventions**

**Demands** : Le point Wifi de la tour des ordinateurs portables n'a pas été remplacé. M. le Maire se renseigne sur son remplacement.

Qu'en est-il de la possibilité d'avoir un espace CLOUD pour stocker des fichiers ? Mme Chappe va effectuer des recherches auprès des différents fournisseurs pour trouver la meilleure solution.

Réservation pour la fin de la période 2, des grands présentoirs pour présenter les œuvres sur l'hiver avant les vacances de décembre.

**Travaux réalisés** : Installation du nouveau vidéoprojecteur dans la classe de Mme Seity. Installation de panneaux acoustiques dans les classes élémentaires. Cela semble bien diminuer l'effet de résonance.

**Travaux à réaliser** : Volets roulants : plusieurs sont défectueux...

Envisager un endroit pour stocker les jeux de cour. L'ancien composteur va être « recyclé » côté maternelle pour y ranger les trottinettes et tricycles.

Tracer les lignes dans la cour de récréation suite à la demande des élèves de l'an dernier. Celles-ci doivent être tracées pendant les prochaines vacances.

**Modifications** : Les horaires des services cantine des classes d'élémentaire est décalé de 5 minutes pour permettre aux maternelles de finir leur repas plus calmement.

### 9 **Carnet de suivi et LSU**

En ce qui concerne le retour des apprentissages aux familles, les maternelles auront comme l'an passé le carnet de suivi que les parents auront à disposition 2 fois dans l'année.

Pour les élémentaires, il s'agit du LSU (livret scolaire unique du CP au collège) qui sera complété 2 fois dans l'année et remis aux parents.

A la suite de ces remises de livret, les parents ne doivent pas hésiter à demander un RDV s'ils ont besoin d'éclaircissement ou d'informations plus détaillées.